



# Préférence

## FORMATIONS

13 décembre 2017

## communiqué de presse

### Le réseau Préférence FORMATIONS devient le réseau de tous les établissements publics d'enseignement agricole

En assemblée générale le 7 décembre 2017, les établissements du réseau Préférence FORMATIONS ont voté à l'unanimité l'ouverture du réseau à l'ensemble des établissements publics d'enseignement agricole.

Préférence FORMATIONS est désormais une communauté d'appartenance rassemblant **tous les EPL** autour d'une même finalité et de principes d'actions.

#### Une finalité

*Préférence FORMATIONS est le réseau national des établissements publics locaux d'enseignement et de formation professionnelle agricole. Il mutualise et conduit des projets de portée nationale des établissements dans le cadre des 5 missions qui leurs sont conférées - formation, animation - expérimentation et développement - coopération internationale et insertion. Il accompagne la stratégie de développement des établissements par la mise en œuvre de ces projets sur leur territoire.*

#### Des principes d'action

Préférence FORMATIONS est une **communauté d'appartenance** : le réseau appartient à tous les EPLEFPA. A ce titre, ils accèdent équitablement à l'information, à l'écoute personnalisée de leurs attentes et de leurs projets et aux services déterminés par l'assemblée générale dont ils sont membres.

L'autonomie des établissements leur permet de s'engager volontairement dans des **communautés d'actions** pour mener une réflexion, un travail ou un projet collectif. Elle poursuit simultanément 3 objectifs : créer du développement, créer du réseau et créer de la compétence. Chacune définit collectivement la forme, la nature et le niveau de l'engagement.

L'action se construit et se réalise sur un principe de **complémentarité** avec les organisations existantes aux niveaux local, régional et national.

Préférence FORMATIONS est une **organisation en réseau** multicentrale, collective et instituante qui s'appuie sur le maillage territorial des établissements agricoles publics. Celui-ci permet à chaque établissement de disposer d'une **solution locale, au plus proche du bénéficiaire**.

Plus d'informations sur : [preference-formations.fr/le-reseau/projet-douverture/](http://preference-formations.fr/le-reseau/projet-douverture/)

\* Etablissements Publics Locaux d'Enseignement et de Formation Professionnelle Agricole.



Préférence  
FORMATIONS

[preference-formations.fr](http://preference-formations.fr)

BP 100 - 12 rue Aimé Rudel  
63370 Lempdes

[preference-formations@educagri.fr](mailto:preference-formations@educagri.fr)